

Avis d'appel à projets concernant le centre du Bouret - Capbreton

Identification de la collectivité :

Commune de CAPBRETON – Hôtel de ville
Place St Nicolas – BP 25 – 40130 CAPBRETON
Tél : 05.58.72.10.09 – Fax : 05.58.72.25.82

Représentée par : M. Patrick LACLEDERE, Maire de CAPBRETON

Objet de l'appel à projet :

Le présent appel à projet a pour principal objectif de permettre à un ou plusieurs porteurs de projet de développer une offre **touristique ou commerciale d'hébergement et d'animation** sur le territoire de Capbreton. Cette activité participera à l'attractivité de la commune durant et en dehors de la saison estivale, sur une période annuelle de 9 à 12 mois.

Les candidats sont libres de développer tout concept s'inscrivant dans ce cadre.

Description :

La commune de Capbreton est propriétaire d'un centre d'hébergement dénommé centre d'hébergement du Bouret, situé au 10, rue des campeurs. Ce centre jouit d'une situation privilégiée de par sa proximité avec le parc des sports, le port et les plages de Capbreton et d'Hossegor.

Le site bénéficie des atouts géographiques de la commune qui est traversée par la « Vélodyssée » et les sentiers de Saint Jacques et qui se situe à proximité de 3 parcours de golf ouverts à l'année. L'offre gastronomique de proximité est importante et de qualité tout au long de l'année. La commune jouit du seul port de pêche du sud Landais où la vente directe de poissons est autorisée, et d'un réseau de producteurs locaux ou environnants proposant des produits du terroir de grande qualité.

La ville reste dynamique tout au long de l'année grâce à une activité économique permanente assurée par une zone d'activité artisanale et commerciale à proximité ainsi que la présence sur la commune du Centre Européen de Rééducation du Sport. Elle bénéficie aussi d'activités associatives développées autour des pratiques sportives de renommées telles que le surf, le rugby ou l'handball, et culturelles.

Construit en 1965, le centre du Bouret est une infrastructure hôtelière pouvant accueillir un maximum de 100 personnes. D'une superficie de 2 067 m², il se compose comme suit :

- Une partie hôtelière composée d'un bâtiment de 14 chambres de 4 à 5 couchages (lits superposés), 3 bungalows de 4 chambres chacun, de 4 à 5 couchages (lits superposés). Chaque chambre est équipée de sanitaires et de douche ;
- Le restaurant de 280 m² comprenant une salle de restauration, une cuisine équipée, une laverie et un local de stockage ;
- Un bâtiment comprenant une salle d'animation et deux chambres, l'une de 4 couchages, l'autre de 2 couchages, avec douche et sanitaires.

Procédure applicable :

La présente consultation ne constitue pas un marché public mais un appel à projet répondant le mieux à l'objectif ci-dessus décliné.

Déroulement de la procédure :

- publication d'un avis d'appel à projet,
- réception, analyse et classement des offres,
- audition et négociation des candidats admis à postuler,
- désignation de l'attributaire de l'appel à projet.

Aucune indemnité ne sera versée aux candidats ayant remis une offre dans le cadre de l'appel à projet.

Toutefois, dans le cadre des discussions et des compléments d'informations nécessaires à l'appréciation du projet, une indemnité pourra être versée dans la limite des frais engagés par le postulant.

Une visite préalable du site est obligatoire.

Contenu du dossier :

Le dossier à remettre devra comporter :

- Une présentation du candidat ou du groupement
 1. Nom, prénom, fonction du candidat ou des membres du groupement
 2. Raison sociale, forme juridique, siège social ou des sociétés,
 3. Adresse, numéro de téléphone ou de télécopie, adresse e-mail,
 4. Présentation de l'activité du candidat ou des membres du groupement
 5. Effectifs de la structure qui exploitera le centre,
 6. Comptes de résultats et bilans simplifiés des trois derniers exercices,
 7. Attestation de non-condamnation pour les infractions vis-à-vis de ses obligations sociales et fiscales
 8. Références détaillées sur les opérations touristiques menées par le candidat.
- Une note d'intention

Sur le développement du projet :

1. Note précisant la stratégie générale et les objectifs du projet, les motivations du candidat ainsi que les éléments d'étude de marché et d'équilibre financier
2. Planning de mise en œuvre et de développement du projet
3. Plans d'investissements et de renouvellement des équipements
4. Durée et plan de financement du projet avec compte de résultat prévisionnel
5. Politique en matière d'emplois et moyens d'exploitation

Sur l'activité envisagée :

1. Concept du projet et positionnement commercial et concurrentiel
2. Clientèles visées et tarification Stratégie de communication et de commercialisation
3. Organisation juridique et mode de gestion proposés
4. Conditions financières de rémunération de la collectivité

Critères d'analyse des candidatures :

Chaque candidature sera étudiée selon les critères suivants :

1. Nature du projet et motivations du porteur de projet
2. Expérience en matière de gestion dans le domaine d'activité proposé
3. Capacité d'investissement et moyens d'exploitation de nature à garantir le développement et la pérennité de l'activité sur la durée proposée
4. Conditions financières de rémunération de la collectivité et durée du projet
5. Conditions tarifaires de l'activité et politique d'emplois

Modalités de retrait des documents de l'appel à projet et de remise des offres de candidature

Le dossier d'appel à projet est remis gratuitement à chaque candidat faisant la demande par courrier ou par mail aux adresses ci-dessous mentionnées :

Service affaires juridiques, Florence CATUS
Commune de CAPBRETON
Place St Nicolas – BP 25 – 40130 CAPBRETON
Tél : 05.58.72.10.09 – Fax : 05.58.72.25.82

Email : affaires-generales@capbreton.fr / accueil-mairie@capbreton.fr

Il est téléchargeable sur le site la ville www.capbreton.fr

Le dossier sera remis sur place contre récépissé ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Appel à Projet LE BOURET
Commune de CAPBRETON - Place St Nicolas – BP 25 – 40130 CAPBRETON

L'ensemble des documents devra être rédigé en langue française.

Date et heure limite de réception des offres de candidatures :

Le lundi 2 octobre 2017 à 17 heures.

Renseignements :

Les demandes de renseignements devront obligatoirement être transmises par courriel au plus tard 10 jours avant la date limite de dépôt ci-dessus mentionnée. Elles seront transmises aux adresses suivantes : affaires-generales@capbreton.fr et accueil-mairie@capbreton.fr .